



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des Membres du Bureau
et du Comité Directeur
ROCHEFORT, le 15 mars 2012**

Excusés : Jean-Jacques Carolle, Cyrille Ospel, Pascal Gaufichon, Vivian Roux

Absents : Patrice Paillé, Gérard Pateux, Jacky Tourneur

—
Ordre du jour : selon convocation
—

La Présidente remercie les présents, ouvre la réunion à 19 h 10 et accueille 2 nouveaux présidents de club : Monique Rozo pour Rochefort et Patrick Thomas pour Oléron.

Geneviève Freund indique qu'au 15 mars il y a 732 licenciés soit 70 de moins qu'en 2011 et précise que les licences « découvertes » ne sont pas encore enregistrées.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CD :

La Présidente a transmis à chaque Présidents de club un projet avant la présente réunion et demande les observations. Elle précise que ce document est un document de travail. Ce document est obligatoire pour avoir des subventions et sera voté à la prochaine Assemblée Générale.

Il faut faire un état des lieux des clubs :

- ce qui est fait
- ce qui est acquis
- politique du club
- loisirs
- disciplines de tir à l'arc (campagne, 3D...)
- initiation des jeunes, etc...
- création de club

Le CD s'est basé sur l'enquête faite l'année dernière auprès des Présidents de Club pour élaborer son document de travail.

Jean Bégué précise qu'il faut mettre toutes les disciplines.

Nicole Benoît indique que La Tremblade a un parcours de 12 cibles pour l'entraînement et la découverte.

Geneviève Freund suggère l'organisation de plus de rencontres départementales (challenges jeunes, équipes, salles....). A noter un manque de compétitions FITA et Fédéral. En tir en salle, 199 archers ont participé régulièrement à des compétitions, c'est peu par rapport au nombre de licenciés. Constat : beaucoup d'archers font du loisir.

Encadrement : 14 clubs ont des cadres entraîneurs
8 clubs ont des entraîneurs 2
18 arbitres répartis dans 12 clubs dont 2 en formation (La Tremblade et Aigrefeuille)

D'après l'enquête 50 % des clubs disent manquer de cadres techniques (Entraîneurs 1 et 2).

Labellisation : 10 clubs sont labellisés
FFTA : 1 label d'or (Rochefort), 1 label d'argent (Périgny)
8 labels de bronze.

Journées « portes ouvertes » : 10 clubs organisent ces journées mais peu sont intéressés à ce que le CD mène des actions dans leur secteur faute de pouvoir « absorber » les archers qui arriveraient en plus.

La Présidente constate :

- qu'il est nécessaire de former des entraîneurs et précise que la Ligue réfléchit à une nouvelle organisation pour ces formations en remplacement des 8 dimanches actuellement
- peu de travail sur le 3ème âge
- peu de travail pour les vacances scolaires et en particulier pour les vacances estivales

Jean-Louis Ruault indique que le club de l'Ile de Ré a organisé des stages l'année dernière d'une semaine. C'était une belle expérience et les archers étaient satisfaits.

Geneviève Freund propose d'aider les clubs qui font ce genre de stages. Elle demande aux présidents de club de lui faire savoir ce que le CD peut leur apporter ?

Le projet de plan de développement est globalement validé par les Présidents de club. Geneviève Freund y apportera les modifications mentionnées lors de la discussion. Ce projet de développement sera voté lors de la prochaine AG et constituera une partie de la « politique » du CD pour les 4 prochaines années.

Autres points :

Formation : Commission sportive de la Ligue : Philippe Ortuno observe une baisse pour les nouveaux jeunes.

Proposition de la Présidente : Déborah Courpron pourrait passer dans les clubs pour inciter les archers à passer entraîneur 1 et 2. Ces formations pourraient être en continue et les interventions et déplacements de Déborah payés par le CD. Déborah pourrait aussi passer dans les clubs pour assister les entraîneurs dans leur formation, les aider à structurer les cours.

Jérôme Pitor, pour rejoindre Philippe Ortuno qui met en ligne ses documents : préparation d'un planning, initiation, les fondamentaux, passages de flèches, etc.... indique que les entraîneurs 1 pourraient s'en inspirer.

Gérard Hercheux soulève le problème de la disposition des BE ?

Stages archers adultes : Stage parcours (15 avril) qui est un projet Ile-de-Ré, d'Aytré et La Rochelle sur l'Ile-de-Ré. Ce stage est complet mais le CD envisage d'en faire un autre ouvert à tous les archers.

Autres stages envisagés : beursault en septembre ? Rochefort envisage d'en programmer en 2013.

Stages jeunes : Cheusse du 3 au 5 mai ouvert à tous les jeunes.

Sport adapté : Il y a des demandes mais peu de clubs sont équipés. Le CD se fixe comme objectif de se faire connaître auprès des handicapés et de montrer que ce sport est adapté quasiment à tous les handicaps avec une adaptation du matériel.

Phases finales : Les clubs organisant des compétitions avec phases finales notamment pour les championnats ont une perte de recettes en raison d'une diminution des tireurs. Jean Bégué suggère de faire un 1^{er} départ le samedi après-midi. Gérard Hercheux observe que pour certaines catégories les archers attendent plus longtemps les finales. Néanmoins les phases finales sont importantes pour ceux qui vont aux championnats de France.

Calendrier salle : Les dates ci-dessous seront à confirmer le moment venu :

- Royan le 9 mars 2013
- La Jarrie : 17-18-19 novembre ou 24-25 novembre 2012
- Oléron : 9 décembre 2012
- Aytré : 15 et 16 décembre 2012
- Surgères : championnat départemental si aucun autre club ne se propose

Subvention CNDS : Les demandes peuvent être faites par Internet mais Rochefort a eu des

difficultés. La Présidente conseille des actions concertées entre les clubs : Oléron et Saint Jean d'Angély ont commandé des bandes de stramit, des paillons et du matériel pour le sport adapté. Le CNDS accorde en subvention au maximum 50 %. Réponse en juin et crédits versés en août.

Site service public : Les clubs peuvent créer leur site « association » les informations sont transmises à toutes les instances.

Questions diverses :

Rochefort attire l'attention sur les archers « sport adapté » de Rochefort qui vont au championnat de France et remportent des médailles. Ces archers ont l'obligation de faire un concours départemental et régional pour que leur inscription soit validée. Il n'y a pas de compétition spécifique en Poitou-Charentes. En conséquence, ils doivent se déplacer dans les autres ligues. Rochefort souhaite faire un championnat mais il n'y a que 5 archers. Le quota pour participer au championnat de France est de 3 archers. Ces archers tirent à 12 m sur blason de 80 donc pour le club organisateur il y a une perte de 3 inscriptions. Ceci est discriminatoire.

Les Présidents de Saintes et Oléron suggèrent de faire une charte et que sur chaque concours, salle et extérieur, des places leur soient réservées. Pour tous les archers c'est une intégration avec un regard sur l'autre différent.

Pour Oléron le souci est dans certaines installations qui ne sont pas adaptées pour les handicapés (wc, etc.).

Geneviève Freund demande à Rochefort de faire un dossier qu'elle fera également remonter à la Ligue.

Pour information : le club de Pons a été victime d'un cambriolage : tous les arcs ont été pris. Rochefort leur prête du matériel ainsi que le CD (10 arcs).

La Présidente lève la séance 21 h 15.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund